

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.13.32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY**

OBJET : SA d'HLM Erilia : aides départementales aux travaux d'aménagement d'espaces extérieurs de 3 résidences à La Ciotat.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des projets d'investissement présentés au titre de la politique de la ville, la SA d'HLM Erilia sise au 72 bis rue Perrin-Solliers – CS80100 – 13291 Marseille Cedex 6, sollicite une subvention destinée à accompagner l'aménagement des espaces extérieurs des résidences « Les Logis de Brunet », « Les Matagots » et « Fardeloup » situées à La Ciotat.

Vous trouverez en annexe I à III au rapport, la présentation détaillée de chaque projet.

Compte-tenu de ce qui précède, il est proposé de donner votre accord à l'octroi à la SA d'HLM Erilia d'une subvention globale de 120 000 € répartie comme suit :

- 40 000 € pour les espaces extérieurs de la résidence « Les Logis de Brunet » sur un coût d'investissement prévisionnel de 152 450 €;
- 40 000 € pour les espaces extérieurs de la résidence « Les Matagots » sur un coût d'investissement prévisionnel de 152 700 €;
- 40 000 € pour les espaces extérieurs de la résidence « Fardeloup » sur un coût d'investissement prévisionnel de 152 600 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

